



**HAL**  
open science

## Anticiper les crises. Scénarios géostratégiques des relations Union européenne – Turquie à l’horizon 2020.

Benoît Montabone

► **To cite this version:**

Benoît Montabone. Anticiper les crises. Scénarios géostratégiques des relations Union européenne – Turquie à l’horizon 2020.. Géostratégiques, 2008, 20-Les crises en Europe, pp.217-234. halshs-00357953

**HAL Id: halshs-00357953**

**<https://shs.hal.science/halshs-00357953>**

Submitted on 6 Feb 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## ANTICIPER LES CRISES. SCÉNARIOS GÉOSTRATÉGIQUES DES RELATIONS UNION EUROPÉENNE – TURQUIE À L’HORIZON 2020

Benoît MONTABONE\*

---

NOMBREUX SONT LES OBSERVATEURS à s’interroger sur les évolutions possibles des relations entre la Turquie et l’Union européenne (UE), et la question paraît d’autant plus cruciale qu’elle provoque facilement polémiques et prises de position passionnelles. Tout au long de son histoire, la Turquie, et avant elle l’Empire Ottoman, est apparue aux occidentaux comme un pays carrefour entre les pays balkaniques et les pays du Moyen Orient, entre la Méditerranée et la Mer Noire, entre le monde romain et le monde turc, en résumé comme un « monde de l’entre-deux ». Profitant de cette position stratégique, la Turquie a clairement choisi au cours de la guerre froide le camp occidental contre les visées russes sur le Bosphore et les Dardanelles, en devenant un des piliers de l’OTAN. Ses excellentes relations avec Israël lui confèrent aussi ce statut atypique de seul pays musulman à soutenir la politique de l’Etat hébreux. Aux yeux des européens, la Turquie possède aujourd’hui d’autres atouts non négligeables: une économie dynamique et prometteuse, une population jeune, une main d’oeuvre qualifiée et moins chère qu’en Europe communautaire. Cela en fait un acteur incontournable dans les stratégies politiques et économiques de l’Union européenne. Lorsqu’on observe, par exemple, l’évolution du dossier pétrolier et en particulier la question du tracé du nouvel oléoduc qui doit évacuer le pétrole azerbaïdjanais, on s’aperçoit que la solution choisie qui est soutenue par les occidentaux, consiste à passer par l’Azerbaïdjan, la Géorgie, l’Anatolie et le port turc de Ceyhan où arrive déjà l’oléoduc de Kirkuk. Une telle option renforce les atouts stratégiques de la Turquie car ce nouveau complexe pétrolier constituera dans les prochaines années un pôle important d’approvisionnement pour la planète entière<sup>1</sup>.

La question de l’intégration européenne de la Turquie n’est pas nouvelle, mais elle se cristallise souvent sur des sujets spécifiques (la question kurde, les relations avec Chypre, etc.) sans prendre en compte l’ensemble des éléments composant ces relations. Cette étude vise précisément à analyser de façon systématique toutes les

relations possibles de la Turquie avec ses voisins selon une méthode morphologique classique<sup>2</sup>, en décomposant le système des relations géostratégiques en plusieurs variables, afin de les analyser séparément, puis en le recomposant dans les *scénarii* finaux.

La prospective territoriale dans une perspective géostratégique prend nécessairement en compte tous les aspects sociaux, économiques, culturels qui fondent le territoire, et les luttes qui surgissent pour le contrôle et l'accès aux ressources naturelles qui peuvent se trouver sur le territoire national, ou pour l'accès aux pays voisins. Dans un contexte futur de raréfaction des ressources naturelles et de tensions sur la maîtrise de l'eau, le contrôle de territoire pour gérer les flux d'hydrocarbures et l'amont des grands fleuves du Moyen Orient est essentiel. Le rôle de la prospective territoriale n'est pas de prévoir l'avenir, mais d'analyser les évolutions possibles en fonction de plusieurs facteurs pour anticiper les situations et les aiguiller dans la direction souhaitée. Connaître les différents *scénarii* peut donc faciliter l'anticipation des crises éventuelles pour les éviter.

La méthode employée permet certes de « rendre intelligible la complexité du réel »<sup>3</sup> mais elle n'est pas parfaite. Les forces d'inertie sont importantes en ce qui concerne les structures de l'économie ou de la société ; le changement peut parfois être surestimé. A l'inverse, un événement anodin ou imprévu tel qu'un aléa naturel très violent peut changer totalement la nature du système alors que rien ne le laissait penser. De même, une catastrophe planétaire ou une crise économique globale susceptible d'affecter durablement les relations euro-turques n'est pas impossible, bien que peu probable. Cette étude n'échappe pas à la part d'incertitude propre à tout travail de prospective même si l'on s'est efforcé de l'intégrer.

On présente d'abord les variables et leurs hypothèses, avant d'établir des *scénarii* à partir du croisement de ces hypothèses.

### **Les variables et leurs hypothèses**

Les variables que nous retenons correspondent aux acteurs territoriaux qui ont le plus d'influence dans la position géostratégique globale de la Turquie, en lien avec l'UE : les Etats-Unis, l'Union européenne, le monde turc, le Moyen Orient, le monde méditerranéen, la Grèce et les Balkans, la question kurde et enfin Chypre.

Ces acteurs territoriaux sont regroupés ici en blocs parfois peu homogènes. Il n’existe pas *a priori* de « monde turc » ou de « monde méditerranéen » en tant que blocs unifiés et cohérents ; ils intègrent chacun une multitude d’acteurs. Mais ils correspondent aussi à des ensembles culturels entre lesquels la Turquie est tiraillée. Ils représentent donc des orientations claires que pourraient prendre la Turquie en plus ou à la place de son ancrage européen.

On présente les variables une à une en soulignant leurs différentes évolutions possibles, qui forment les hypothèses du tableau morphologique.

### **Rôle des Etats-Unis**

Durant toute la guerre froide, la Turquie a joué le rôle de flanc moyen-oriental de l’Alliance atlantique, dont elle est membre depuis 1951. A ce titre, les Etats-Unis ont toujours favorisé les relations entre la Turquie et l’Union Européenne, appuyant même son adhésion contre l’avis de l’UE. A partir de la seconde moitié des années 1980, et à plus forte raison depuis les attentats sur le sol américain du 11 septembre 2001, elle est apparue comme pouvant jouer le rôle de poste avancé dans la lutte contre le terrorisme islamiste et le fondamentalisme musulman. Cependant, soucieuse de conserver ses liens fragiles avec d’autres pays du Moyen-Orient et surtout d’éviter tout trouble à sa frontière irakienne et toute velléité séparatiste des kurdes, la Grande Assemblée nationale a refusé le 1<sup>er</sup> mars 2003 de voter l’autorisation de stationnement et de transit vers l’Irak des troupes américaines. Pour certains observateurs, cette crise n’est qu’une fronde passagère<sup>4</sup>. Dès le 7 octobre 2003, le Parlement autorisait l’envoi de troupes en Irak pour soutenir la coalition américaine.

Dans la stratégie des Etats-Unis, la Turquie reste à l’heure actuelle un pilier majeur de l’OTAN, un candidat devant adhérer à l’Union européenne, et un modèle pour les autres pays du « Grand Moyen Orient ».

Cependant, plusieurs hypothèses sont envisageables.

**HYPOTHESE 1** : *Politique atlantiste au sein de l’UE.* La Turquie fait le choix de l’OTAN, et les Etats-Unis lui apportent un soutien clair dans la lutte contre le terrorisme, tout en maintenant une forte pression sur l’UE pour intégrer la Turquie.

Une fois dans l'UE, la Turquie se rapproche du Royaume-Uni et de la Pologne dans une politique atlantiste, et s'allie parfois aux Etats-Unis contre les intérêts de l'UE.

**HYPOTHESE 2 :** *Soutien à une politique panturque.* La Turquie fait le choix de l'OTAN, et les Etats-Unis lui apportent un soutien clair dans la lutte contre le terrorisme, tout en maintenant une forte pression sur l'UE pour intégrer la Turquie. Mais l'UE refuse l'entrée de la Turquie ; celle-ci renforce encore plus son atlantisme et se tourne vers le Moyen Orient et l'espace turc avec le soutien des Etats-Unis pour contrer les intérêts russes dans la région. Elle renforce ainsi ses relations bilatérales avec la Géorgie.

**HYPOTHESE 3 :** *Eloignement progressif en restant dans l'OTAN.* La Turquie fait le choix de l'OTAN, mais les Etats-Unis n'apportent qu'un faible soutien dans la lutte contre le PKK en Irak pour éviter toute déstabilisation du pays. Les Etats-Unis appuient la candidature turque, la Turquie intègre l'UE mais se démarque d'une politique trop atlantiste en s'impliquant pour l'avenir de l'UE.

**HYPOTHESE 4 :** *La fin d'une alliance privilégiée.* La Turquie fait le choix de l'OTAN, mais les Etats-Unis n'apportent qu'un faible soutien dans la lutte contre le PKK en Irak pour éviter toute déstabilisation du pays. L'UE refuse l'entrée de la Turquie, qui se tourne vers l'Iran et l'Irak pour régler le « problème » kurde. La Turquie se retire de l'OTAN.

### Rôle de l'Union européenne

Durant une longue période, la Turquie a entretenu davantage de liens avec l'Europe qu'avec son environnement moyen-oriental. Mais la position européenne de la Turquie fait débat, car elle pose le problème des limites de l'Europe, assez claires au Nord, à l'Ouest, au Sud, mais très floues à l'Est. L'opposition grandit entre les tenants d'une Europe comme projet politique, où n'importe quel pays qui s'en réclame peut rentrer dans l'Union, et les tenants d'une Europe identitaire qui se définit en opposition aux autres aires culturelles. Mais la géographie définit la frontière comme une limite conventionnelle et socialement construite, qui est donc discutable<sup>5</sup>. Comme il n'y a pas de définition juridique de ce qu'est un Etat européen, les frontières de l'UE se construisent au fil du temps et des élargissements<sup>6</sup>.

La position géographique de la Turquie, entre Europe et Asie, en fait un pays stratégique. Elle sert à la fois de tampon entre l’UE et des régions en crise comme l’Irak ou la Caucase, et de zone de transit des hydrocarbures du Moyen Orient et de la mer Caspienne. Son intégration aurait pour double effet de rapprocher ces conflits de l’UE et d’en faire des questions frontalières, mais aussi d’accélérer leur règlement par négociation et implication politique.

**HYPOTHESE 1 : *L’intégration stratégique.*** Consciente des avantages majeurs sur un plan géopolitique (stabilisation du flan sud-est, amélioration des relations avec le monde musulman), l’UE intègre la Turquie de manière rapide. Elle aide au règlement des conflits régionaux et participe à la stabilisation du Moyen Orient.

**HYPOTHESE 2 : *L’intégration à hauts risques.*** L’adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie prolonge les frontières communes de l’UE et de la Turquie. Devant l’accroissement des échanges frontaliers, l’UE finit par intégrer la Turquie après de longues années de dures négociations. Mais elle ne s’implique pas dans le règlement des conflits régionaux et se trouve confrontée sur son territoire à une forte menace terroriste.

**HYPOTHESE 3 : *Le partenariat privilégié.*** Pour un motif quelconque, la Turquie n’intègre pas l’UE, mais les deux parties établissent en partenariat privilégié. La Turquie conserve son rôle d’Etat tampon et reçoit une aide substantielle pour assurer la sécurité des frontières de l’UE.

**HYPOTHESE 4 : *La marginalisation.*** Au fur et à mesure des adhésions successives, 8 voisins de la Turquie sur 13 pourraient être membre de l’UE (Chypre, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Ukraine, Moldavie, et dans une moindre mesure Géorgie et Arménie). La Turquie se retrouve enclavée, et devant le refus de l’UE de l’intégrer à son tour, se tourne vers le Moyen Orient et le monde turc.

### **Relations avec le monde turc**

Le « monde turc » désigne ici les Etats d’Asie centrale et du Caucase turcophones. Le turc est entre autre la langue officielle de l’Azerbaïdjan, du Turkménistan, de l’Ouzbékistan, du Kazakhstan et du Kirghizistan. La vision du peuple turc descendant des peuples des steppes d’Asie centrale reste vive, les médias et les manuels scolaires publient souvent des cartes des régions turcophones<sup>7</sup>.

Les relations avec ces pays découlent essentiellement de la fin de l'URSS et de l'accession à l'indépendance des républiques ex-soviétiques. Mais l'homogénéité culturelle et linguistique de la zone est contestable, et elle n'a jamais constitué un ensemble politique où les Turcs, voire les Ottomans, ont été véritablement influents. De plus, cette aire en question est une zone politiquement instable semée de conflits qui peuvent perturber les relations de la Turquie avec la Russie. Dans le Sud Caucase, seul l'Azerbaïdjan entretient des relations étroites avec la Turquie, alors que l'Arménie est plus tournée vers la Russie et la Géorgie vers les Etats-Unis<sup>8</sup>.

**HYPOTHESE 1 :** *Vers une intégration régionale panturque.* Délaissée par l'UE, la Turquie se tourne vers ses voisins turcophones et tente de créer une nouvelle intégration régionale panturque. Mais confrontée elle-même à des difficultés économiques importantes, elle n'est pas en mesure de satisfaire aux besoins des jeunes républiques et ne peut jouer son rôle hégémonique. Une amélioration des relations avec l'Arménie est envisageable, résultant de la mise en place d'une commission d'historiens turcs et non turcs sur le génocide arménien.

**HYPOTHESE 2 :** *Les affaires courantes.* Consciente de son manque de moyens et de la forte instabilité de la région, découragée par la Russie de s'impliquer dans son pré carré, la Turquie se contente de gérer les affaires diplomatiques courantes. Elle favorise cependant les trafics transfrontaliers, et soutient les pays turcophones via la politique extérieure de voisinage de l'UE pour assurer la sécurité de ses frontières.

**HYPOTHESE 3 :** *Un rôle d'intercesseur.* Intégrée ou non à l'UE, la Turquie conserve son fort ancrage occidental, mais ne nie pas pour autant son identité asiatique. Elle joue de plus en plus le rôle d'intercesseur favorisant l'ouverture de cette partie du monde vers l'Occident. L'instabilité de ces zones (Ossétie du Sud et Abkhazie en Géorgie, Haut Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan) la décourage cependant à nouer des relations solides avec les pays concernés.

## Relations avec le Moyen Orient

Longtemps considérés par les Turcs comme des traîtres à l'empire Ottoman durant la première guerre mondiale, les pays arabes prennent aujourd'hui une place non négligeable dans la diplomatie turque, même si Ankara demeure un allié indéfectible d'Israël, le seul dans la région<sup>9</sup>. Ce n'est qu'en 1964 que la Turquie

commence à entretenir des relations avec ses voisins arabes, alors qu’elle a reconnu Israël dès 1949. La question religieuse est centrale dans ces rapports diplomatiques, la Turquie étant le seul Etat musulman laïc. Dans la période contemporaine, la relation de la Turquie avec le monde arabe est beaucoup plus complexe, nourrie de malentendus et semée d’obstacles, que sa relation avec l’Europe<sup>10</sup>. Même si la Turquie reste un allié militaire fidèle d’Israël, et que des négociations sont en cours concernant une fourniture en eau douce, Ankara est de plus en plus préoccupée par l’instabilité de ses voisins, qui repose essentiellement selon le gouvernement sur le conflit israélo-palestinien. Depuis l’Intifada, la cause palestinienne gagne du terrain en Turquie, et Ankara s’est récemment proposé comme intermédiaire pour la résolution du conflit.

**HYPOTHESE 1 :** « *Une occidentale éclairée* ». La Turquie privilégie son ancrage occidental et réaffirme son soutien à Israël. Mais elle s’implique davantage dans la région et résout les conflits latents qui l’opposent à la Syrie, notamment à propos du problème de l’eau, et se met d’accord avec l’Irak pour régler le problème kurde.

**HYPOTHESE 2 :** *L’Etat tampon entre Orient et Occident*. La Turquie intégrée à l’UE joue le rôle stratégique qu’on lui attribuait : elle favorise la démocratisation du Moyen Orient en s’impliquant dans la résolution des conflits et en favorisant l’islam modéré.

**HYPOTHESE 3 :** *Relations bilatérales et conflits possibles*. La Turquie, même non intégrée à l’UE, conserve ses attaches occidentales et rejette cet ensemble moyen oriental, forcément dominé par les Arabes dont elle craint les entreprises unificatrices. Elle se contente de relations bilatérales cloisonnées. Cela peut aboutir à des tensions avec la Syrie ou l’Irak, à propos de la question kurde ou du problème de l’eau.

**HYPOTHESE 4 :** *Un renversement d’alliance par fondamentalisme religieux*. Le parti islamiste au pouvoir en Turquie normalise les relations avec les pays musulmans et privilégie l’identité musulmane à l’identité turque. Le pays est le théâtre d’une islamisation croissante. Ce soutien aux pays arabes entraîne une rupture avec Israël.

### **Relations avec le « monde méditerranéen »**

De manière paradoxale, le monde méditerranéen n'est pas aujourd'hui un partenaire privilégié pour la Turquie, alors que le contrôle du Bosphore et des Dardanelles lui donne une position stratégique sur les routes maritimes vers la Russie et vers la mer Caspienne, riches en hydrocarbures. Dans un contexte international de raréfaction du pétrole et des ressources fossiles en général, l'accès à ces deux grandes sources mondiales est de plus en plus stratégique et convoité. On voit aussi l'intérêt de l'Union européenne à contrôler ces détroits, ce qui lui mettrait en main les clés d'une porte de la Méditerranée, la seconde qu'elle contrôlerait après Gibraltar. Pour l'heure, la Turquie demeure un allié indéfectible d'Israël, alliance fortement contesté par tout le monde arabo-musulman, même si le récent réchauffement avec la Syrie inquiète l'Etat Hébreux. On imagine cependant le rôle central que pourrait jouer la Turquie dans une future alliance méditerranéenne. De même, le développement du tourisme sur les côtes turques intègre le pays dans l'une des premières destinations touristiques mondiales, partageant de fait les mêmes problèmes et les mêmes recherches de solution que les autres pays méditerranéens.

**HYPOTHESE 1 :** *Renforcement de l'axe méditerranéen de l'UE.* L'UE intègre la Turquie et lui confie le rôle d'animer et de dynamiser le partenariat euro-méditerranéen. La Turquie s'implique pour la résolution du conflit au Proche Orient.

**HYPOTHESE 2 :** *Une dégradation des relations.* L'UE intègre la Turquie pour contrôler les détroits et l'accès à la Mer Noire. Elle met en place un partenariat euro-méditerranéen dans le cadre de la politique extérieure de voisinage. Mais cette stratégie bat de l'aile du fait du poids trop faible des pays non membres de l'UE dans ce partenariat<sup>11</sup>. Par contre, la présence de la Turquie dans l'UE renforce le soutien de celle-ci à l'Etat d'Israël, ressenti comme une trahison par le Monde Arabe.

**HYPOTHESE 3 :** *Un partenariat privilégié efficace.* L'UE refuse l'adhésion de la Turquie, mais lui confère un statut de partenaire privilégié dans le cadre de sa politique méditerranéenne. Celle-ci est un succès, et c'est à terme la place de tout le bassin méditerranéen dans l'UE qui est posée.

**HYPOTHESE 4 :** *L'UE contournée par le sud.* Devant le refus d'adhésion de l'UE, la Turquie cherche de nouveaux partenaires. Elle privilégie les pays du Machrek, et noue une alliance avec l'Egypte pour s'entendre sur le contrôle des détroits. L'UE se retrouve contournée par le Sud. Israël préfère s'éloigner de cet allié devenu peu sûr.

## **Relations avec les Balkans et la Grèce**

Les relations avec les pays balkaniques sont marquées par l’histoire. L’Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine et la Serbie actuelles composaient sous l’empire Ottoman la province turque de Roumélie. Chaque défaite ottomane dès lors a été suivie par des vagues d’immigration vers la Turquie de Turcs implantés depuis 5 siècles dans la région. Les relations ont donc été souvent conflictuelles, notamment avec la Grèce. Mais aujourd’hui, la Turquie ambitionne de jouer un rôle de puissance régionale dans un environnement assez instable<sup>12</sup>. Elle essaie d’établir des relations de bon voisinage, et tente d’apaiser les conflits, même si le problème des minorités se pose parfois de façon criante. La récente visite officielle (23 janvier 2008) du Premier ministre grec Costas Caramanlis en Turquie semble confirmer le réchauffement des relations entre les deux pays. Ankara souhaite de plus être un acteur à part entière de la construction de la paix en ex- Yougoslavie et de l’intégration des Balkans dans l’Union européenne. A cette fin, la Turquie a opéré un rapprochement avec la Grèce et a participé à toutes les structures de coopération régionale visant à créer un espace de sécurité dans les Balkans.

**HYPOTHESE 1** : *La normalisation des relations.* La Turquie poursuit son engagement pacifique dans les Balkans en soutenant les processus de paix et les jeunes nations. Elle étend ainsi son aire d’influence vers l’Est et se crée de nouveaux alliés régionaux en vue de son adhésion à l’UE. Elle poursuit la normalisation de ses relations avec la Grèce et le Bulgarie en réglant le problème des minorités et du partage des eaux territoriales.

**HYPOTHESE 2** : *Le parti pris diplomatique.* La Turquie s’engage dans la résolution des conflits ethniques dans l’ex-Yougoslavie, mais prend parti pour les minorités musulmanes et se brouillent avec les chrétiens orthodoxes. La fragile réconciliation avec la Grèce ne tient pas au-delà de la solidarité autour des catastrophes naturelles (tremblements de terre en 1999, incendies en 2003), et les relations se tendent de nouveau entre les deux pays. La Grèce ne s’oppose cependant pas à l’entrée de la Turquie dans l’UE.

**HYPOTHESE 3** : *Le retour des tensions.* La question des minorités ressurgit avec la Bulgarie et la Grèce. Les tensions sont vives, envenimées par les problèmes de délimitation des eaux territoriales dans la mer Egée, et aboutissent à un transfert de population. L’UE condamne la Turquie et lui ferme la porte des négociations.

## La question kurde

Eternel peuple sans Etat, les kurdes sont à cheval sur quatre pays, la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie, sans compter les diasporas en Europe<sup>13</sup>. Les tensions récentes au Kurdistan turc ont remis sur le devant de la scène une situation tendue depuis 1984, date à partir de laquelle le parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) s'est engagé dans une guerre de « libération nationale ». Cette organisation est qualifiée de « terroriste » par les autorités nationales et est reconnue comme telle par l'Union européenne, mais elle a permis de mettre en avant l'identité kurde, niée par Ankara et interdite sous toutes ses formes. Aujourd'hui, le PKK n'appelle plus à la création d'un Etat kurde indépendant mais revendique avant tout la reconnaissance de droits culturels. Toutefois, ses liens semblent se renforcer avec le Kurdistan irakien, organisé aujourd'hui sous la forme d'une région autonome, ce que la Turquie centralisée voit d'un très mauvais œil. Ankara semble avant tout redouter que les kurdes d'Irak prennent le contrôle de la ville pétrolière de Kirkuk, qui permettrait à terme de financer un Etat kurde indépendant auquel pourrait se rattacher les kurdes de Turquie.

**HYPOTHESE 1 :** *Reconnaissance totale de la minorité kurde.* Sur la pression grandissante de l'UE et pour éviter que les Kurdes de Turquie ne se tournent vers un Kurdistan irakien autonome, la Turquie se plie aux critères de Copenhague en respectant scrupuleusement les droits de l'homme au Kurdistan et en accordant une reconnaissance officielle à la langue kurde. Le PKK dépose les armes, et les fonds structurels européens permettent un décollage économique de la région.

**HYPOTHESE 2 :** *Extension du problème kurde à l'Europe communautaire.* La Turquie joue de sa position stratégique entre l'Europe et le Moyen Orient et obtient de ses alliés européens et américains de combattre le « terrorisme » en Turquie et en Irak. L'armée turque parvient à déloger les rebelles kurdes des montagnes irakiennes, mais les Kurdes lancent une grande campagne de terreur dans tous les pays où ils sont présents, y compris en Allemagne et en France.

**HYPOTHESE 3 :** *Le repli identitaire turc.* Conscients de ce que peut leur apporter l'Union européenne, les Kurdes turcs jouent la carte communautaire contre l'Etat national en réclamant des droits spécifiques directement auprès de Bruxelles. La Turquie se sent flouée par l'UE et gèle de son côté les négociations d'adhésion. Les Turcs préfèrent favoriser leur unité nationale, et continuent à « turquifier » le

Kurdistan tout en fermant la frontière avec l’Irak. La Turquie devient de plus en plus isolée sur le plan diplomatique, mais reste associée à l’UE dans le cadre d’un partenariat économique.

**HYPOTHESE 4 :** *Vers un conflit régional.* Redoutant avant tout la création d’un Etat kurde fort en Irak, la Turquie intervient au Kurdistan irakien contre le PKK et place la ville de Kirkuk sous son contrôle. Elle remet ainsi en cause les frontières internationales, entraînant une grave crise régionale. L’ensemble des Kurdes se soulève contre la Turquie, qui s’allie à l’Iran et la Syrie pour mater la rébellion. La Turquie est mise sur le banc des relations internationales et l’UE gèle toute relation avec elle.

### **La question chypriote**

En 1974, l’intervention militaire turque, en réponse à un coup d’Etat des nationalistes grecs qui visait le rattachement à la Grèce, entraîne la division de l’île de chaque côté d’une ligne verte de cessez le feu. Depuis, tous les efforts sont concentrés sur la possible réunification de l’île. Le référendum sur le « plan Annan », organisé le 24 avril 2004 par l’ONU et soutenu par l’Union européenne et les Etats-Unis, n’a pas assuré la réunification en raison du rejet massif (75%) de l’électorat chypriote grec, alors que l’électorat chypriote turc donnait un vote favorable (65%). L’adhésion le 1<sup>o</sup> mai 2004 de la république de Chypre à l’UE, qui l’a considéré comme engageant toute l’île, a encore plus compliqué la situation. Au départ hostile à sa candidature à l’UE, la Turquie a été contrainte d’assouplir sa position lors de sa propre candidature<sup>14</sup>. Cependant, elle refuse toujours l’entrée de ses ports et aéroports aux navires et avions en provenance de Chypre, et ne reconnaît toujours pas Chypre comme Etat indépendant. Les hypothèses d’évolution de la situation dépendent des trois scénarios possibles de la suite du conflit.

**HYPOTHESE 1 :** *Un Etat chypriote unifié et reconnu.* Les chypriotes grecs et turcs acceptent un plan de réunification de l’île, sur le mode du plan Annan. Ce nouvel Etat réunifié est membre de l’UE. La Turquie le reconnaît et normalise ses relations avec lui, remplissant ainsi un des critères fondamentaux pour son adhésion. En retour, Chypre pèse de tout son poids pour favoriser l’entrée de la Turquie dans l’UE.

**HYPOTHESE 2 :** *Reconnaissance de la partie grecque de l’île.* Les deux composantes de l’île n’arrivent pas à se mettre d’accord sur un plan de réunification. Mais la

communauté grecque fait assez d'efforts aux yeux d'Ankara pour mettre fin à « l'isolement » des chypriotes turcs. La Turquie reconnaît donc la partie grecque de l'île, remplissant les critères d'adhésion. La Grèce appuie cette candidature en amplifiant ses relations avec son voisin turc.

**HYPOTHESE 3 :** *Non reconnaissance de la partie grecque de l'île.* Les deux parties persistent dans leur opposition. La Turquie ne reconnaît pas la partie grecque de chypre et joue la politique de la chaise vide quand Chypre est présent aux négociations. La Grèce se braque et arrête sa politique de rapprochement, entraînant des tensions entre les communautés grecques et turques à Chypre, en Grèce et en Turquie, condamnées par l'UE. La Turquie ne remplit pas les conditions pour l'adhésion à l'UE.

### **Les scénarii géostratégiques**

En suivant la méthode de l'analyse morphologique, nous avons croisé ces hypothèses et exploré les différentes combinaisons possibles entre les variables, en restant dans le « champ des possibles » et en privilégiant la cohérence d'ensemble (tableau 1). Cette étude a abouti à la construction de quatre scénarios selon la logique exposée dans le tableau morphologique ci-dessous: le scénario normatif, qui correspond au scénario souhaitable<sup>15</sup>, le scénario tendanciel, qui correspond à la poursuite des tendances actuelles, le scénario alternatif, qui explore une voie différente de l'adhésion, et enfin le scénario catastrophe, qui verrait les deux parties se tourner le dos.

*Anticiper les crises.*  
*Scénarios géostratégiques des relations Union européenne – Turquie à l’horizon 2020.*

<b>Variables</b>	<b>Hypothèse 1</b>	<b>Hypothèse 2</b>	<b>Hypothèse 3</b>	<b>Hypothèse 4</b>
<b>Rôle des Etats-Unis</b>	Eloignement progressif en restant dans l’OTAN	Politique atlantiste au sein de l’UE	Soutien à une politique panturque	La fin d’une alliance privilégiée
<b>Rôle de l’Union européenne</b>	L’intégration stratégique	L’intégration à hauts risques	Le partenariat privilégié	La marginalisation
<b>Relations avec le « monde turc ».</b>	Un rôle d’intercesseur	Les affaires courantes	Vers une intégration régionale panturque	
<b>Relations avec le Moyen Orient</b>	« Une occidentale éclairée »	L’Etat tampon entre Orient et Occident	Relations bilatérales et conflits possibles	Un renversement d’alliance par fondamentalisme religieux.
<b>Relations avec le « monde méditerranéen »</b>	Renforcement de l’axe méditerranéen de l’UE	Une dégradation des relations	Un partenariat privilégié efficace	L’UE contournée par le sud
<b>Relations avec les Balkans et la Grèce</b>	La normalisation des relations	Le parti pris diplomatique		Le retour des tensions
<b>La question kurde</b>	Reconnaissance totale de la minorité kurde.	Extension du problème kurde à l’Europe communautaire	Le repli identitaire turc.	Vers un conflit régional.
<b>La question chypriote</b>	Un Etat chypriote unifié et reconnu	Reconnaissance de la partie grecque de l’île		Non reconnaissance de la partie grecque de l’île
<b>Sous-scénario</b>	<b>L’ancrage européen</b> <i>(normatif)</i>	<b>L’intégration à risque</b> <i>(tendanciel)</i>	<b>La diversification des partenaires</b> <i>(alternatif)</i>	<b>Le renversement stratégique</b> <i>(catastrophe)</i>

**Tableau 1 : Tableau morphologique**

*L’ancrage européen (Scénario normatif)*

A l’horizon 2020, la Turquie intègre l’Union européenne. Du fait d’une politique pro-européenne des gouvernements turcs et, à l’inverse, d’un soutien réel

de l'UE dans ses stratégies nationales, la Turquie s'écarte des Etats-Unis dont elle conteste les ambitions pour le « Grand Moyen Orient ».

La situation géopolitique de la Turquie en fait une garante de la sécurité politique et militaire de la région. La spécificité de son orientation Est/Ouest en fait en trait d'union entre la Mer Noire, dont deux pays riverains sont incontournables politiquement : la Russie et l'Iran, et la Méditerranée, espace privilégié des relations avec le Moyen Orient et l'Afrique du Nord. La Turquie s'est engagée au Liban et pour la résolution du conflit israélo palestinien, jouant ainsi son rôle d'intercesseur diplomatique entre les pays musulmans et l'Europe. Elle invalide ainsi la thèse du « choc des civilisations », et œuvre à un meilleur dialogue entre les pays méditerranéens.

La Turquie a mis fin aux conflits qui l'impliquait territorialement, en reconnaissant une République de Chypre unifiée, ou du moins en participant aux négociations pour sa réunification, et en apaisant les tensions kurdes par une reconnaissance officielle de la langue et la culture kurde. Les aides financières de l'UE permettent entre autres de développer les zones frontalières du sud est, et un véritable trafic transfrontalier voit le jour avec l'Irak, l'Iran et la Syrie.

De même, en admettant en son sein un pays incontournable pour le transit énergétique du pétrole et du gaz en provenance des pays de la mer Caspienne, l'UE assure son approvisionnement énergétique par un pays qu'elle contrôle. Elle dispose aussi d'une base solide pour investir dans les zones pétrolifères d'Asie Centrale, où elle entre en concurrence avec les Etats-Unis d'une part et la Russie d'autre part.

Seule ombre au tableau possible, la Turquie n'a pas rétabli ses liens diplomatiques avec l'Arménie, dont elle ne reconnaît toujours pas le génocide.

### *L'intégration à risque. (Scénario tendanciel)*

A l'horizon 2020, la Turquie intègre l'Union européenne, mais la commission est accusée d'avoir favorisé cette adhésion en fermant les yeux sur certains chapitres non résolus. Cette adhésion crée un précédent, et accentue la crise communautaire entre Etats « pro » ou « anti » Turquie. Israël prend prétexte de cette adhésion pour faire valoir la sienne au nom de son ancrage occidental.

Les pays frontaliers doivent gérer des flux de population imprévus, et le financement des politiques de cohésion se fait au détriment d’autres régions défavorisées, notamment en Europe de l’Est. La Turquie reste un des piliers de la politique de l’OTAN et des Etats-Unis au Moyen Orient, et se rapproche en son sein des pays les plus atlantistes comme le Royaume Uni et la Pologne. Ce renforcement de l’axe atlantiste met à mal les efforts diplomatiques européens et ne permet pas à l’UE de jouer un grand rôle diplomatique sur le plan mondial.

Cependant, la Turquie s’engage dans la résolution de conflits régionaux, tant dans le Caucase qu’au Proche Orient. Son implication dans ces dossiers au nom de l’UE tend à radicaliser les forces en présence, qui menacent de représailles tous les pays européens. Aucun n’est à l’abri d’attentats et d’actes terroristes.

Du fait de ces nouvelles frontières, l’UE peut aussi se retrouver impliquées dans des conflits régionaux qui ne la concernaient pas jusqu’à présent. Même si pour satisfaire les critères de Copenhague l’Etat turc a reconnu les spécificités culturelles du peuple kurde, les activistes du PKK (ou d’un autre groupe indépendantiste kurde) n’ont pas rendu les armes. La Turquie intervient contre l’avis de l’UE ou avec son aval en Irak ou en Iran pour déloger les rebelles kurdes. Les pays concernés se sentent attaqués et peuvent déclarer la guerre à la Turquie. La question de la solidarité militaire des pays membres se poserait alors, risquant d’impliquer au moins deux puissances nucléaires (France et Royaume Uni) dans un conflit relativement localisé.

### ***La diversification des partenaires (Scénario alternatif)***

De nombreux obstacles surgissent en cours de négociation, et l’Union européenne préfère repousser les échéances. Les Turcs, dont le sentiment dominant est que quoi que la Turquie fasse, l’UE lui fermera ses portes, rejettent par voie de *referendum* l’adhésion de leur pays à l’UE.

Mais la position stratégique de la Turquie pousse l’UE à élaborer des relations bilatérales renforcées avec la Turquie, comme une coopération pour garantir l’approvisionnement énergétique. Au prix de rudes négociations et notamment d’une intégration de la Turquie dans l’espace Schengen, l’UE obtient un traitement de faveur dans l’utilisation des infrastructures turques nécessaires au transit des produits énergétiques en provenance de la région caspienne et des pays d’Asie Centrale jusqu’au port de Ceyhan en Méditerranée.

A l'inverse, la non satisfaction des conditions turques pourrait pousser le pays à favoriser les Etats-Unis ou la Russie dans l'utilisation de ses infrastructures.

Saisissant l'opportunité, les Etats-Unis renforcent leur alliance avec la Turquie, notamment sur un plan militaire, et favorisent une politique panturque en Asie Centrale pour contourner les intérêts russes dans la région. Consciente de son manque de moyens financiers pour assumer cette politique, la Turquie se sert de sa position stratégique sur le plan des hydrocarbures et de l'eau pour nouer d'autres partenariats lucratifs, notamment avec l'Irak et la Syrie. Ces partenariats jettent les bases de solidarités nouvelles, par exemple autour de l'eau, comme les pays de la Communauté européenne ont pu s'unir autour du charbon et de l'acier, puis d'un marché commun avant de tenter de se regrouper autour d'un projet d'avenir dont la Turquie serait le cœur.

Le dialogue politique euro-turc n'est pas pour autant rompu, et il contribue à la stabilisation de la région en partenariat avec la Russie. Ce dialogue peut inspirer une gestion commune de la Mer Noire, en accord avec les pays membres de l'UE (Roumanie, Bulgarie), l'Ukraine, la fédération de Russie et la Géorgie.

### *Le renversement stratégique (Scénario catastrophe)*

Mais cette politique de rapports bilatéraux comme celle du nationalisme turc contre les kurdes peut aussi entraîner la Turquie dans des conflits régionaux ou bilatéraux, avec la Syrie, l'Irak ou l'Iran. Bien que condamnée par l'UE qui gèle tout processus d'adhésion, elle obtient le soutien d'Israël et des Etats-Unis qui luttent ainsi contre des Etats déclarés « voyous », ou « rogue states ». La question religieuse n'est pas négligeable ici, les Chiites iraniens et irakiens pouvant très bien s'allier contre les Sunnites soutenus par l'Occident.

Dans les Balkans, l'implication de la Turquie dans la résolution des conflits crée des ressentiments à son encontre que propagent les minorités des pays respectifs. La Grèce dénonce sa politique de création d'un corridor musulman dans les Balkans dont l'Albanie est l'enjeu majeur, et ravive la question chypriote, a priori réglée depuis plusieurs années, en représailles.

Dans ce cadre, la montée d'un islam radical en Turquie achève de couper les liens avec l'UE. Les nationalistes turcs anti-européens préfèrent alors se tourner

vers un Moyen Orient qui met en échec la politique des Etats-Unis dans la région. Devant ce renversement stratégique, les Etats-Unis rompent leur alliance avec la Turquie, qui décide de quitter l’OTAN. De même, les relations avec la Syrie sont normalisées alors qu’une entente sur la gestion de l’eau est trouvée. Israël s’inquiète de ce nouvel allié et préfère rompre les accords militaires qui le liaient à la Turquie. Cette dernière se tourne alors vers l’Iran et la Russie pour obtenir une protection nucléaire.

Dans le domaine de l’énergie, la Turquie assure son approvisionnement par un accord avec la Russie à propos de l’utilisation des détroits de la Mer Noire par les navires russes. La Turquie essaie de développer une intégration régionale, ou tout du moins un partenariat avec les pays turcophones, mais n’a pas les moyens de ses ambitions. La Russie voit d’un mauvais œil cette tentative et menace de rompre ses contrats d’approvisionnement.

Les relations historiques avec l’Europe s’estompent, la Turquie se retrouve seule, mais est en mesure de nouer des alliances bilatérales de part sa position géostratégique en fonction des intérêts du moment.

Ces quatre *scénarii* prospectifs considèrent la position géostratégique de la Turquie dans son rapport à l’Union européenne comme un système aux éléments cumulatifs. Un bon déroulement des événements à propos d’un ou deux éléments peut, par effet « boule de neige », amorcer un cercle vertueux en vue de relations étroites et dynamiques. A l’inverse, un point de blocage peut en engendrer d’autres, aboutissant à un véritable scénario de crise. Il s’agit donc d’anticiper le déroulement de scénarios pour agir au moment opportun et façonner le futur souhaitable, pour éviter d’avoir à affronter le pire.

\* Agrégé de Géographie, Université européenne de Bretagne, RESO-ESO- UMR 6590.

## Notes

---

1. Marcou J. et Vardar D., 2004, « La Turquie aux portes de l’Europe », *Notre Europe*
2. Godet M, 2004, *Manuel de prospective stratégique*, Paris, Dunod.
3. Selon l’expression de M. Godet, *op. cit.*
4. Billion D, 2005 « La Turquie, porte du Moyen Orient », *Questions Internationales* n°12, mars-avril.

5. Pérouse J.F., 2004, « La Turquie est-elle intégrable ? Quelques réflexions sur des frontières de part et d'autre imaginées. », in PECOUT G. (dir.), *Penser les frontières de l'Europe du XIXe au XXe siècles*, Paris, PUF.
6. Drevet J.F., 2004, *L'élargissement de l'Union européenne : jusqu'où ?* Paris, L'Harmattan.
7. Öztürk A. 2006, « Les fonctions géostratégiques de la Turquie en Asie antérieure », *Outre Terre*, n°16, pp 273-286.
8. Kahn M., 2004, « L'Union européenne et le Sud Caucase. Un tournant politique », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1043, pp 4-11.
9. Inbar E., 2005, « A quoi servent les relations israélo-turques ? » *Outre Terre*, n°10, pp 235-251.
10. Marcou, Vardar, 2004, *op. cit.*
11. Lannon E., Lebullenger (dir.), 2006, *Les défis d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne*, Bruxelles, Bruylant.
12. Toumarkine A., 2003, « La politique turque dans les Balkans. Volonté d'intégration, Risque de marginalisation » *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1039, pp 40-51.
13. Dahlman C., 2002, « The Political Geography of Kurdistan », *Eurasian Geography and Economics*, 43, n°4, pp. 271-299.
14. Drevet J.F., 2007, « Union européenne, la résistance turque. La Turquie peut-elle satisfaire aux conditions politiques de l'adhésion à l'Union européenne ? », *Futuribles*, 337.
15. Cette question n'est pas que géographique, elle est aussi politique. Nous assumons le fait que l'intégration de la Turquie à l'Union européenne reste le scénario le plus souhaitable, comme semblent l'indiquer les résultats mêmes de cet exercice de prospective.